

African Boxing Road to Paris – Dakar

Manuel des délégations
9 au 15 septembre 2023



Manuel des délégations African Boxing Road to Paris – Dakar

Bienvenue	3
1. Organisateur	4
2. Contacts	4
3. Format de la compétition	4
4. Calendrier des épreuves	5
5. Enregistrement	6
5.1. Boxeurs participants	
5.2. Officiels d'équipe	
5.3. Officiels d'équipe supplémentaires	
5.4. Soumission de documents scannés dans le système	
5.5. Vérification des inscriptions à la compétition de boxe	
6. Système de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024	9
6.1. Quota d'athlètes	
6.2. Nombre maximum de places par CNO	
7. Confirmation des places de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024	9
8. Exigences pour les visas et entrées	10
9. Transports	10
9.1. Arrivées et départs	
9.2. Transports terrestres	
10. Hébergement	11
11. Site de compétition et d'entraînement	12
12. Équipements et uniformes	12
13. Droits à l'image et enregistrement vidéo	12
14. Site Web de Boxing Road to Paris	13
15. Cours en ligne obligatoire	13
16. Lutte contre le dopage	13
17. Services médicaux	13
18. Assurances	14
19. Dates limites importantes d'enregistrement et de remise de documents	15
20. Informations pratiques	15

Bienvenue

Chères délégations,

C'est avec grand plaisir que nous partageons avec vous le manuel des délégations concernant le processus de qualification de la boxe pour l'African Boxing Road to Paris – Dakar. Organisé dans l'une des plus grandes villes du Sénégal, ce tournoi est le deuxième des cinq épreuves de qualification olympique en boxe. Il permettra aux boxeurs de gagner leur place aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Nous sommes profondément reconnaissants envers la ville de Dakar et le Comité d'organisation local pour le travail formidable qu'ils ont accompli afin de permettre aux athlètes et aux équipes de vivre l'épreuve et la compétition dans le meilleur environnement possible. L'expérience glanée grâce à l'organisation du tournoi l'African Boxing Road des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 a été décisive et a permis d'organiser le tournoi de cette année.

Nous sommes impatients de vous retrouver à Dakar, où 18 athlètes (11 hommes et 7 femmes) se qualifieront pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, et nous espérons assister à un haut niveau de boxe et de fair-play. L'excitation suscitée par l'épreuve est déjà intense et j'ai hâte de me plonger dans cette atmosphère à la fois amicale et fortement compétitive qui caractérise si bien la boxe.

L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 Boxing Unit met tout en œuvre pour garantir un parcours de qualification équitable aux Jeux Olympiques de Paris 2024 en plaçant les boxeurs au centre de tous nos efforts.

Merci de votre soutien, bon courage dans votre préparation pour Dakar et à bientôt !

L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024

Chers amis membres de la grande Famille de la Boxe Africaine,

Suite au succès du tournoi de qualification olympique de boxe Tokyo 2020, le CIO a encore renouvelé sa confiance au Comité National Olympique (CNO) Sénégal pour l'organisation de celui des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Ainsi, tous les boxeurs africains (hommes et femmes) en route vers Paris 2024 vont se retrouver encore à Dakar du 9 au 15 septembre 2023 pour décrocher une qualification.

Comme en 2020, nous sommes sûrs que les combats seront âprement disputés dans le plus grand fair-play et en toute sportivité.

C'est pourquoi nous vous souhaitons tous la bienvenue au Sénégal, pays de la *teranga* (hospitalité).

Que les meilleurs gagnent.

Vive la boxe, vive l'Afrique, vive l'Olympisme. Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble.

Mamadou Diagna Ndiaye
Président, CNO du Sénégal

Unité en charge de la boxe pour Paris 2024

1. Organisateur

Le Comité olympique du Sénégal s'est vu confier l'organisation du tournoi de qualification olympique en boxe de l'Afrique en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024.

2. Contacts

Sujet	Contact
Questions sur la compétition	competition@olympicboxing.sport
Inscription et enregistrement	support.boxing@wiz-team.com
Services aux équipes – visas, hébergement, arrivées et départs	pacobiosca@gmail.com

3. Format de la compétition

Conformément à sa mission première consistant à organiser les épreuves de qualification olympique en boxe et le tournoi de boxe des Jeux Olympiques de Paris 2024, et compte tenu de la proximité des épreuves de qualification olympique en boxe et la priorité de se focaliser sur les athlètes, l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 a jugé opportun de se référer aux Règles techniques et de compétition existantes de Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de ses épreuves de qualification, et de compléter ces règles par des modifications spécifiques uniquement si nécessaires et/ou appropriées dans ce contexte.

Dans un souci d'équité sportive, l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 s'est efforcée de restreindre les modifications à des fins visant à accroître la transparence et la crédibilité tout en limitant leur impact sur la pratique réelle du sport par les boxeurs.

Le Règlement des épreuves de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 existe dans le seul but d'être appliqué à toutes les épreuves de qualification olympique en boxe et au tournoi de boxe des Jeux Olympiques de Paris 2024.

- Les têtes de série ne seront pas en place pour le tirage au sort officiel.
- Le tirage au sort officiel de tous les boxeurs sera effectué de manière électronique par Swiss Timing.
- Deux rings seront utilisés pour une partie de la compétition.
- Des médailles seront distribuées aux quatre (4) meilleurs boxeurs de chaque catégorie de poids (1 en or, 1 en argent, 2 en bronze).

4. Calendrier des épreuves

Date	Heure	Épreuve	Lieu
Mercredi 6 septembre 2023	Toute la journée	Arrivées des équipes	Aéroport – hôtels des équipes
Jeudi 7 septembre 2023	À confirmé	Accréditation et vérification des inscriptions à la compétition de boxe	Palm Beach Resort & Spa
	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
Vendredi 8 septembre 2023	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
	14h à 15h	Réunion technique	Palm Beach Resort & Spa
	15h30 à 17h	Tirage au sort officiel	Palm Beach Resort & Spa
Samedi 9 septembre 2023	7h à 8h	Pesée quotidienne	Palm Beach Resort & Spa
	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
	14h	Session 1	Dakar Arena
	19h	Session 2	Dakar Arena
Dimanche 10 septembre 2023	7h à 8h	Pesée quotidienne	Palm Beach Resort & Spa
	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
	14h	Session 3	Dakar Arena
	19h	Session 4	Dakar Arena
Lundi 11 septembre 2023	7h à 8h	Pesée quotidienne	Palm Beach Resort & Spa
	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
	14h	Session 5	Dakar Arena
	19h	Session 6	Dakar Arena
Mardi 12 septembre 2023	7h à 8h	Pesée quotidienne	Palm Beach Resort & Spa
	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
	14h	Session 7	Dakar Arena
	19h	Session 8	Dakar Arena
Mercredi 13 septembre 2023	7h à 8h	Pesée quotidienne	Palm Beach Resort & Spa
	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
	18h	Session 9	Dakar Arena
Jeudi 14 septembre 2023	Toute la journée	Jour de repos	Non applicable
	8h à 20h	Entraînement	Palm Beach Resort & Spa
Vendredi 15 septembre 2023	7h à 8h	Pesée quotidienne	Palm Beach Resort & Spa
	14h	Session 10	Dakar Arena
	18h	Session 11	Dakar Arena
Samedi 16 septembre 2023	Toute la journée	Départs	Hôtels des équipes – Dakar Arena

Les horaires et dates sont susceptibles d'être modifiés selon les besoins spécifiques et/ou en cas de force majeure.

5. Enregistrement

Toute demande d'enregistrement et d'inscription au processus de qualification de la boxe pour l'African Boxing Road to Paris – Dakar doit être effectuée par voie électronique via le système d'enregistrement Event-Works (EW) avant le vendredi 28 juillet 2023 (23h59 GMT+1).

Avant d'entamer la procédure d'enregistrement, les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Fédérations nationales (FN) doivent lire et accepter les conditions générales du Formulaire « consentement de l'organisation et compte utilisateur » et remplir, signer et renvoyer le formulaire par e-mail à l'équipe d'enregistrement WIZ. Le formulaire sera envoyé à tous les CNO et FN sous peu. Seulement après réception du formulaire « consentement de l'organisation et compte utilisateur », EW enverra un courriel d'invitation avec un lien pour accéder au compte EW du CNO/FN avec l'adresse électronique enregistrée.

Toutes les inscriptions aux tournois de qualification exigent des CNO qu'ils confirment les aptitudes techniques des athlètes et leur état de santé. Ainsi, si une fédération nationale ne recommandait pas au CNO correspondant d'athlètes à inscrire aux épreuves de qualification et/ou aux Jeux eux-mêmes, ledit CNO serait habilité à inscrire ses athlètes sans la recommandation de sa fédération nationale.

Données à soumettre et vérifier

Les utilisateurs désignés des CNO/FN devront soumettre les données personnelles au nom de chaque membre de leur délégation et s'assurer que les informations personnelles fournies durant la procédure d'enregistrement et les demandes d'inscription sont exactes. Les champs de données suivants doivent être complétés dans le système EW pour tous les membres des délégations :

Champ	Direction
Fonction	Sélectionner la fonction dans le menu déroulant.
Rôle	Si la fonction est officiel d'équipe ou officiel d'équipe supplémentaire, sélectionner le rôle dans le menu déroulant.
Nom de famille du passeport	Saisir le nom de famille tel qu'il est indiqué sur le passeport.
Prénom du passeport	Saisir le prénom tel qu'il est indiqué sur le passeport.
Sexe	Sélectionner le sexe dans le menu déroulant.
Date de naissance	Saisir la date de naissance indiquée sur le passeport.
Numéro de passeport	Saisir le numéro de passeport indiqué sur le passeport.
Nationalité	Sélectionner la nationalité du demandeur dans le menu déroulant.
Pays de délivrance du passeport	Sélectionner le pays de délivrance du passeport dans le menu déroulant.
Date d'expiration du passeport	Saisir la date d'expiration du passeport.
Copie du passeport	Télécharger une copie de la page du passeport du demandeur contenant la photo d'identité au format .jpg ou .png.
E-mail	Saisir l'adresse électronique du demandeur.
Photo	Télécharger une photo d'identité du candidat au format .jpg ou .png.

En plus des champs ci-dessus, les champs de données suivants doivent être remplis pour tous les boxeurs enregistrés :

Champ	Direction
Nom de famille d'usage	Saisir le nom de famille d'usage de l'athlète.
Prénom d'usage	Saisir le prénom d'usage de l'athlète.
Parcours de l'athlète	Sélectionner dans le menu déroulant le parcours de compétition de l'athlète, par exemple boxe amateur ou professionnelle.
Catégorie de l'épreuve	Sélectionner le sexe et la catégorie de poids de l'athlète (voir section 5.1) dans le menu déroulant.
Athlète remplaçant	Indiquer par oui ou non si l'athlète est remplaçant.

Unité en charge de la boxe pour Paris 2024

Le nom et le prénom d'usage de l'athlète, la date de naissance et le sexe précisés par le CNO/FN seront validés par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024.

Certains documents nécessaires pour la participation peuvent être soumis directement dans le système EW. Veuillez vous reporter à la section 5.4 pour plus d'informations.

5.1. Boxeurs participants

Les CNO/FN peuvent enregistrer un maximum de un (1) boxeur en compétition et un (1) boxeur remplaçant pour chacune des 13 catégories de poids listées ci-dessous. Chaque CNO/FN peut inscrire un maximum de 13 athlètes. Conformément au Système de qualification (section C : Éligibilité des athlètes), les athlètes doivent être nés entre le 1^{er} janvier 1983 et le 31 décembre 2004.

Veuillez noter que les athlètes remplaçants ne seront pas accrédités et autorisés à participer à la compétition à moins qu'ils ne remplacent l'athlète principal inscrit pas plus tard qu'au vérification des inscriptions à la compétition de boxe.

Hommes	Femmes
51 kg	50 kg
57 kg	54 kg
63,5 kg	57 kg
71 kg	60 kg
80 kg	66 kg
92 kg	75 kg
+92 kg	

Il est important de sélectionner le boxeur en compétition dans EW à l'aide du module d'inscription à la compétition sportive. Veuillez vous reporter aux instructions techniques EW pour de plus amples informations.

5.2. Officiels d'équipe

Le nombre total d'officiels d'équipe pouvant être accrédités par le CNO / la FN dépend du nombre de boxeurs en compétition. Chaque délégation peut accréditer les officiels d'équipe suivants :

- 1 responsable d'équipe
- 1 médecin d'équipe (doit être enregistré dans leur NF)
- 1 kinésithérapeute
- Entraîneurs avec accès au bord du ring :
 - 1 à 3 boxeurs : jusqu'à 3 entraîneurs
 - 4 à 8 boxeurs : jusqu'à 6 entraîneurs
 - 8 à 13 boxeurs : jusqu'à 8 entraîneurs

Chaque boxeur peut être accompagné sur le ring par trois (3) seconds au maximum. Cependant, seuls deux (2) seconds peuvent monter sur le bord extérieur du ring et seul un (1) second peut entrer à l'intérieur du ring.

5.3. Officiels d'équipe supplémentaires

Si une équipe souhaite enregistrer un membre de délégation supplémentaire qui n'est pas couvert par les catégories décrites dans les sections 5.1 et 5.2 (ci-dessus), elle doit l'enregistrer en tant qu'officiel d'équipe supplémentaire.

Chaque délégation d'équipe peut enregistrer un maximum de cinq (5) officiels d'équipe supplémentaires, qui doivent être soit liés à la FN, soit être membre du CNO.

5.4. Soumission de documents scannés dans le système

Les documents suivants doivent être complétés et soumis pour chaque membre de la délégation :

Document	Athlètes	Officiels d'équipe
Formulaire Conditions de participation des participants <i>ou</i> Reconnaissance du consentement des parents ou des représentants légaux pour les mineurs , intégrant la note d'information sur le traitement des données personnelles des participants et autres personnes accréditées, et les règles antidopage applicables aux épreuves de qualification olympique de boxe organisées par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 sous l'autorité du Comité international olympique, signé et daté	Oui	Oui
Code de conduite , signé et daté	Oui	Oui
Certificat d'assurance	Oui	Oui
Certificat médical du boxeur , délivré au cours des trois (3) derniers mois, signé et tamponné par un médecin	Oui	Non
Documents de laboratoire originaux attestant l'absence de risque de transmission du VIH ou de l'hépatite B+C , datant de moins d'un (1) an	Oui	Non
Déclaration de non-grossesse , signé et daté	Oui – seulement les boxeurs femmes	Non

5.5. Vérification des inscriptions à la compétition de boxe

La vérification des inscriptions à la compétition de boxe aura lieu le jeudi 7 septembre 2023 à l'hôtel Palm Beach Resort & Spa.

Avant l'épreuve, l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 indiquera aux délégations l'horaire exact prévu pour leur rendez-vous à ce titre. La vérification des inscriptions à la compétition de boxe est obligatoire pour toutes les délégations, et les équipes doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour se présenter 10 minutes avant l'heure de leur rendez-vous. Les délégations ne recevront pas leurs accréditations tant que la vérification des inscriptions à la compétition de boxe n'ait été complété.

Chaque délégation peut nommer un maximum de deux (2) personnes pour assister à la vérification des inscriptions à la compétition de boxe. L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 recommande de nommer le responsable d'équipe et le médecin d'équipe.

Les délégations doivent fournir les documents suivants pour chaque boxeur, signés et complétés correctement :

- Copie du passeport
- Livret d'enregistrement du boxeur (Boxer's Record Book)
- **Formulaire Conditions de participation des participants** *ou* **Reconnaissance du consentement des parents ou des représentants légaux pour les mineurs**, intégrant la note d'information sur le traitement des données personnelles des participants et autres personnes accréditées, et les règles antidopage applicables aux épreuves de qualification olympique en de boxe organisées par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 sous l'autorité du Comité international olympique, signé et daté
- **Code de conduite**, signé et daté
- **Certificat médical du boxeur délivré au cours des trois (3) derniers mois**, signé et tamponné par un médecin
- **Documents de laboratoire originaux attestant l'absence de risque de transmission du VIH ou de l'hépatite B+C**, datant de moins d'un (1) an
- **Déclaration de non-grossesse**, signée et datée (seulement pour les boxeurs femmes)
- **Uniforme et peignoir** (le cas échéant)

Veillez noter que la présence de votre ou vos représentants est obligatoire pour la vérification des inscriptions à la compétition de boxe. Si le ou les représentants de votre délégation ne sont pas présents lors du rendez-vous prévu, l'enregistrement de la délégation ne sera pas validé, la délégation ne recevra pas d'accréditation et le ou les boxeurs ne pourront pas participer à la compétition.

Afin de mener à bien les inscriptions à la compétition de boxe et recevoir les accréditations, toutes les délégations doivent avoir réglé l'intégralité de leur frais d'hébergement au COL d'ici au 28 juillet 2023.

6. Système de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024

6.1. Quota d'athlètes

Un total de 18 places sera attribué lors du processus de qualification de la boxe pour l'African Boxing Road to Paris – Dakar. Celles-ci seront attribuées comme suit :

Hommes		Femmes	
Catégories de poids (kg)	Quota d'athlètes	Catégories de poids (kg)	Quota d'athlètes
51 kg	1	50 kg	2
57 kg	1	54 kg	2
63,5 kg	1	57 kg	2
71 kg	1	60 kg	2
80 kg	1	66 kg	2
92 kg	1	75 kg	1
+92 kg	1		

Important : le quota olympique est attribué à chaque athlète de manière nominative.

6.2. Nombre maximum de places par CNO

Athlètes	Quota par CNO	Quota par épreuve
Hommes	7	1 athlète par épreuve
Femmes	6	1 athlète par épreuve
Total	13	

7. Confirmation des places de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024

L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 informera les CNO concernés des places qui leur ont été allouées dans les trois (3) jours suivant la fin des épreuves de qualification correspondantes.

Les CNO auront alors deux (2) semaines pour confirmer à l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 l'utilisation de ces places.

Conformément aux critères du système de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, si une place de qualification n'est pas confirmée par le CNO avant la date limite ou est refusée par ce dernier, celle-ci sera réattribuée à l'athlète occupant le rang suivant dans l'épreuve de qualification concernée.

Par souci de clarté, la définition d'« athlète occupant le rang suivant » fait référence à l'athlète ayant perdu face au boxeur (qui n'a pas accepté ou s'est vu refuser la place de qualification) lors du combat ayant déterminé la qualification.

Pour de plus amples informations, référez-vous au [Système de qualification de la boxe pour les Jeux Olympiques de Paris 2024](#).

Date	Échéances
9 au 15 septembre 2023	African Boxing Road to Paris – Dakar
19 septembre 2023	L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 informe les CNO du nombre de places de qualification allouées
3 octobre 2023 (23h59 GMT+1)	Les CNO confirment à l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 leur utilisation de(s) place(s) de qualification allouée(s)

8. Exigences pour les visas et entrées

Tous les membres des délégations internationales doivent présenter des passeports et des visas valides pour entrer au Sénégal, à moins d'être exempté de visa en vertu des accords et réglementations en vigueur. Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.aeroport-dakar.com/fr/visa_senegal.php.

Le COL apportera une aide pour l'obtention des visas à tous les athlètes, officiels d'équipe et officiels d'équipe supplémentaires. Nous conseillons aux équipes de contacter l'ambassade ou le consulat du Sénégal le plus proche pour toute information et/ou demande concernant les visas.

Les personnes et/ou délégations nécessitant une aide pour l'obtention de visa doivent télécharger une copie de leur passeport valide sur EW pour le 15 juillet 2023.

Tous les passeports doivent être valides au moins six (6) mois après la date d'arrivée et contenir une/des pages vierges pour le(s) visa(s).

9. Transports

9.1. Arrivées et départs

L'aéroport officiel des arrivées et départs est l'aéroport international Blaise Diagne (DSS).

Toutes les personnes enregistrées doivent soumettre les renseignements suivants sur EW pour le 4 août 2023 au plus tard :

- Date et heure d'arrivée
- Numéro du vol d'arrivée
- Nombre de bagages par passager
- Date et heure de départ
- Numéro du vol de départ

Veuillez vous reporter aux instructions techniques EW de la deuxième version de ce manuel pour de plus amples informations.

Après l'arrivée à l'aéroport et le passage des douanes, toutes les personnes enregistrées doivent se présenter au bureau d'accueil dans le terminal d'arrivée, où des volontaires leur indiqueront comment se rendre à leur hôtel.

9.2. Transports terrestres

Le COL s'occupera du transport entre les sites d'entraînement et de compétition et les hôtels des délégations.

Des programmes seront affichés sur des panneaux d'information dans le hall de chaque hôtel et des volontaires seront présents pour orienter et guider les participants.

10. Hébergement

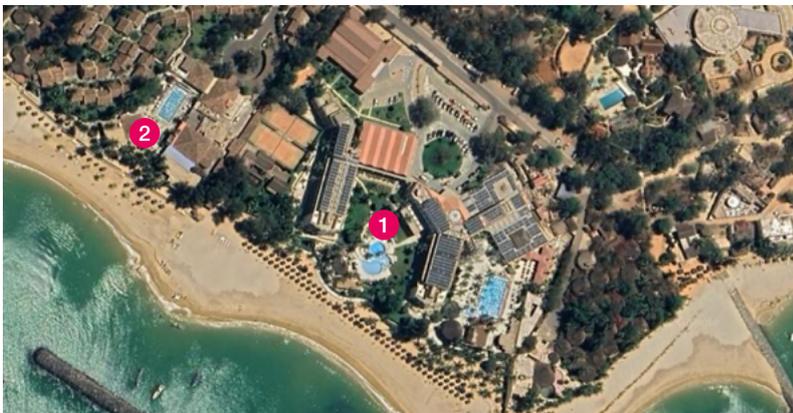
Tous les hôtels seront situés à Saly, à environ 60 km (45 min à 1 h de route) du site de compétition.

Toutes les délégations d'équipe doivent couvrir leurs frais d'hébergement pour toute la période de l'African Boxing Road to Paris – Dakar (10 nuits, du 6 au 16 septembre). Le COL a réservé des chambres pour les délégations d'équipe au tarif spécial avec trois (3) repas quotidiens inclus.

Les délégations d'équipe doivent soumettre au COL leurs demandes via le système EW au plus tard le mercredi 19 juillet 2023. Veuillez vous reporter aux instructions techniques EW pour de plus amples informations (celles-ci seront données dans la deuxième version de ce manuel). Les délégations d'équipe recevront les coordonnées bancaires du COL et devront payer à ce dernier la totalité des chambres pour l'ensemble du séjour au plus tard le vendredi 28 juillet 2023.

Chaque hôtel dispose du Wi-Fi gratuit et d'un service de pension complète avec un buffet à disposition pour les petits-déjeuners, déjeuners et dîners. Un service de navette régulier sera disponible pour tous les hôtels vers et au retour de tous les lieux accueillant les compétitions et les entraînements. Les hôtels sont à proximité les uns des autres, et les équipes auront la possibilité de se rendre d'un hôtel à l'autre à pied.

IMPORTANT : la réservation des chambres sera gérée selon le principe du premier arrivé, premier servi, en fonction de la date de la demande du CNO/FN et de la réception de son paiement. Veuillez noter que la procédure d'inscription sportive ne sera pas considérée comme achevée et que les accréditations ne seront pas délivrées tant que la délégation de l'équipe n'aura pas payé au COL l'intégralité de ses frais d'hébergement d'ici au 28 juillet 2023.



1 Hôtel Palm Beach Resort & Spa

- Accréditation et vérification des inscriptions à la compétition de boxe
- Réunion technique et tirage au sort officiel
- Pesée quotidienne
- Entraînement

2 L'Hôtel Saly/Hôtel Club Les Filaos

Hôtel Palm Beach Resort & Spa

palmbeach.sn

L'hôtel Palm Beach Resort & Spa servira comme hôtel à l'équipe principal et accueillera les activités suivantes :

- Accréditation et vérification des inscriptions à la compétition de boxe
- Réunion technique et tirage au sort officiel
- Pesée quotidienne
- Entraînement

L'Hôtel Saly/Hôtel Club Les Filaos

lesalyhotel.com

L'Hôtel Saly et l'Hôtel Club Les Filaos sont à côté l'Hôtel Palm Beach Resort & Spa.



Tarifs

Les prix sont par personne et par nuit.

	Simple		Double		Triple		Quadruple	
	XOF	USD	XOF	USD	XOF	USD	XOF	USD
Hôtel Palm Beach Resort & Spa	95 000	155,22	75 000	122,54	—	—	—	—
L'Hôtel Saly et Hôtel Club Les Filaos	70 000	114,20	60 000	97,20	50 000	81,55	40 000	65,24

11. Site de compétition et d'entraînement

Lieu de la compétition : Dakar Arena

Adresse : Rufisque, Sénégal

Capacité : 15,000 places

Lieu utilisé pour le tournoi l'African Boxing Road to Tokyo en 2020

Lieux d'entraînement : Palm Beach Convention Center

Voir ci-dessus.

12. Équipements et uniformes

Les bandes, les gants et les casques de boxe, ainsi que le matériel d'entraînement et les rings de compétition seront fournis par l'unité en charge de la boxe pour la section de boxe Paris 2024. Conformément au Règlement des épreuves de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024, des bandages professionnelles sont obligatoires pour les hommes et les femmes.

Pour tous les combats, les boxeurs doivent porter des uniformes et/ou des peignoirs conformes au Règlement des épreuves de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 (veuillez vous référer à la règle 13).

Les gants de compétition et les protections de tête seront fournis par Adidas.

Les rings de compétition, les rings d'entraînement et les sacs de frappe seront fournis par Taishan.

13. Droits à l'image et enregistrement vidéo

Un diffuseur hôte réalisera un film promotionnel et des photographes officiels prendront des clichés des boxeurs avant et pendant le processus de qualification de la boxe pour l'African Boxing Road to Paris – Dakar. En participant à l'épreuve, chaque boxeur et membre des délégations accepte de céder son droit à l'image au CIO.

Les enregistrements de vidéos à des fins de diffusion quelles qu'elles soient ne sont pas autorisés.

14. Site Web de Boxing Road to Paris

Pendant la période précédant les sept (7) épreuves de qualification olympique en boxe et les Jeux Olympiques de Paris 2024, le site Web de Boxing Road to Paris sera la plateforme numérique de référence où les boxeurs et les officiels trouveront des informations sur chaque épreuve et sur les Jeux Olympiques.

Ce site Web a pour but de préparer le terrain jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024 de manière aussi fluide que possible en diffusant les dernières informations disponibles et en fournissant un accès aux manuels des délégations, formulaires d'enregistrement, Règlement des épreuves de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 et aux calendriers des compétitions. Vous pouvez accéder à ces informations et plus encore sur boxing.athlete365.org.

15. Cours en ligne obligatoire

Tous les athlètes doivent suivre un cours en ligne sur la manipulation de compétitions avant l'épreuve afin de garantir le déroulement le plus équitable possible de cette dernière. De plus amples informations seront prochaine communiquées aux délégations par email.

16. Lutte contre le dopage

La Commission exécutive du CIO a décidé d'étendre l'application des Règles antidopage pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 aux épreuves de qualification olympique en boxe et aux athlètes qui y participeront.

Les contrôles antidopage seront réalisés conformément au Code mondial antidopage. Conformément aux règlements de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), des tests sanguins pourront être réalisés durant l'African Boxing Road to Paris – Dakar.

Les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) préexistantes seront réexaminées et reconnues si elles ont été accordées conformément au Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT ; <https://tinyurl.com/AMA-SIAUT>). Les nouvelles demandes d'AUT effectuées avant l'épreuve doivent suivre la procédure normale et être soumises à l'Organisation nationale antidopage compétente (ONAD ; <https://tinyurl.com/AMA-ONAD>).

Pendant l'épreuve, les AUT doivent être soumises directement à l'Agence de contrôles internationale (ACI) en suivant les procédures décrites ici : <https://ita.sport/tue>.

17. Services médicaux

Le COL fournira les premiers secours à tout participant ayant subi une blessure sportive à tout moment durant la période des épreuves.

Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire lors d'un séjour au Sénégal, et tous les voyageurs peuvent se voir demander un justificatif sous forme de certificat de vaccination contre la fièvre jaune. Les vaccins suivants sont également recommandés :

Vaccination	À propos des vaccins
Hépatite A	Le vaccin dure 25 ans et un rappel est nécessaire six (6) mois après la première injection.
Hépatite B	En cas de transfusion à la suite d'un accident / contact avec des aiguilles / rapport sexuel à risque ; l'immunité dure normalement toute la vie après avoir effectué toutes les injections.
Méningites	Vaccin quadrivalent méningococcique (sérogroupes A, C, Y et W-135) recommandé lors de voyages durant la saison sèche (de décembre à juin) ou en cas d'épidémie ; durée de 5 ans.
Rappel contre le tétanos	En l'absence de vaccin au cours des 10 dernières années.
Typhoïde	Le vaccin dure trois (3) ans, puis un rappel est nécessaire.

Malaria

La transmission du paludisme est saisonnière, mais le risque de *P. falciparum* existe tout au long de l'année dans tout le pays. Le risque est le plus élevé de juillet à décembre.

Le plus important est d'éviter les piqûres de moustiques, cinq principes de la protection contre le paludisme ont été établis :

- Soyez conscient du risque, de la période d'incubation, de la possibilité d'une apparition tardive et des principaux symptômes.
- Évitez les piqûres de moustiques, surtout entre le crépuscule et l'aube, en utilisant un insectifuge, en vous couvrant les bras et les jambes et en utilisant une moustiquaire.
- Prenez des médicaments antipaludiques (chimioprophylaxie), le cas échéant, à intervalles réguliers, afin de prévenir les crises de paludisme aiguës.
- Demandez immédiatement un diagnostic et un traitement en cas de fièvre une (1) semaine ou plus après être entré dans une zone à risque de paludisme et jusqu'à trois (3) mois (ou, rarement, plus tard) après avoir quitté une zone à risque.
- Évitez les activités de plein air dans les environnements qui sont des lieux de reproduction des moustiques, tels que les marécages ou les zones marécageuses, en particulier en fin de soirée et pendant la nuit.

Recommandations pour la chimioprophylaxie (avec les produits normalement les mieux tolérés) :

Préparation combinée Atovaquone 250 mg/Proguanil 100 mg (Malarone) : commencer un (1) à deux (2) jours avant l'arrivée dans la zone à risque. Prenez un (1) comprimé chaque jour, idéalement à la même heure, pendant toute la durée du séjour, et sept (7) jours après avoir quitté la zone à risque de paludisme. Autres options de chimioprophylaxie : Doxycycline 100 mg ou Méfloquine (Larium) 250 mg.

18. Assurances

Tous les participants accrédités doivent avoir leur propre contrat d'assurance couvrant le voyage, les frais médicaux, le rapatriement et la responsabilité civile et fournir une attestation de ce contrat sur le système EW au plus tard le 9 août 2023.

19. Dates limites importantes d'enregistrement et de remise de documents

Vous trouverez ci-dessous un résumé des dates limites de soumission pour chaque document qui doit être soumis à l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024.

Documents et conditions nécessaires	Qui		Date limite
	Athlètes	Officiels d'équipe et officiels d'équipe supplémentaires	
Consentement de l'organisation et compte utilisateur	non applicable	non applicable	ASAP
Copies de tous les passeports des membres des délégations téléchargées sur EW – date limite pour les personnes ayant besoin d'une aide au visa uniquement	X	X	Samedi 15 juillet 2023
Soumission des demandes d'hébergement sur EW	X	X	Mercredi 19 juillet 2023
Paieement intégral des frais d'hébergement	X	X	Vendredi 28 juillet 2023
Demande d'inscription et soumission des inscriptions sur EW	X	X	
Copies de tous les passeports des membres des délégations téléchargées sur EW – date limite pour les personnes ayant pas besoin d'une aide au visa uniquement	X	X	
Informations sur les arrivées et les départs communiquées sur EW	X	X	Vendredi 4 août 2023
Attestation d'assurance téléchargée sur EW	X	X	Vendredi 11 août 2023 À télécharger sur EW avant la vérification des inscriptions à la compétition de boxe lorsque les documents seront validés – veuillez apporter les documents originaux de la vérification des inscriptions à la compétition de boxe
Cours en ligne complété	X		
Formulaire Conditions de participation des participants <i>ou</i> Reconnaissance du consentement des parents ou des représentants légaux pour les mineurs, intégrant la note d'information sur le traitement des données personnelles des participants et autres personnes accréditées, et les règles antidopage applicables aux épreuves de qualification olympique en de boxe organisées par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 sous l'autorité du Comité international olympique, signé et daté	X	X	
Code de conduite, signé et daté	X	X	
Certificat médical du boxeur délivré au cours des trois (3) derniers mois, signé et tamponné par un médecin	X		
Documents de laboratoire originaux attestant l'absence de risque de transmission du VIH ou de l'hépatite B+C, datant de moins d'un (1) an	X		
Formulaire de déclaration de non-grossesse (femmes uniquement)	X		
Livret d'enregistrement des boxeurs	X		Vérification des inscriptions
Jeu d'uniformes	X		à la compétition de boxe

20. Informations pratiques

Températures moyennes : 21°C à 28 °C (69°F à 83°F)

Langue : français

Devise : Franc CFA (XOF) ; 1 USD ≈ 612 CFA (environ)

Fuseau horaire : GMT

Électricité : 220-240 V, 50 Hz, prise à deux broches rondes

